

mourrait ce jour-là même, à trois heures de l'après-midi. A 2 heures, elle demanda qu'on dît pour elle un *Salve Regina* à l'autel de la Sainte Vierge, et à 3 heures précises elle quittait la terre pour le ciel. C'était le 12 janvier 1755.

CHAPITRE V.

FAVEUR SPIRITUELLE ACCORDÉ AUX FILLES DE LA SAGESSE. — DIVERS ÉTABLISSEMENTS. — VERTUS, JOIES ET ÉPREUVES DE LA MÈRE MARIE-LOUISE DE JÉSUS. — MORT DU R. P. MULOT.

L'année même où furent fondés les deux établissements de Coron et de l'Hermenault, c'est-à-dire en 1734, une grande faveur fut accordée à la Communauté de la Sagesse de Saint-Laurent. Jusque-là les Sœurs n'avaient point eu le bonheur de conserver dans leur chapelle le Saint-Sacrement. Elles avaient sollicité longtemps cette insigne faveur, avant de pouvoir l'obtenir, parce que toujours on y mettait obstacle. Monseigneur de Menou se rendit enfin à leurs pieux désirs ; il leur permit aussi l'exposition ou la bénédiction du Très-Saint-Sacrement dans les retraites, comme cela se pratiquait dans les autres Communautés religieuses. On ne tarda pas à faire usage de cette permission datée du 10 juin 1734. Tous les Missionnaires qui étaient en missions revinrent à Saint-Laurent, pour assister à la cérémonie que l'on préparait. Plusieurs prêtres de l'Anjou s'y trouvèrent en même temps : c'étaient M. le doyen de Jallais, et Messieurs les curés de la Salle, de Vihiers, d'Andrezé et de Saint-Florent, tous amis des Missionnaires. Le Père Mulot invita M. le doyen de Saint-Laurent à faire la cérémonie ; mais celui-ci céda cet honneur à M. le doyen de Jallais : il ne voulut pas même y assister,

pour des raisons sans doute qu'il croyait légitimes. On chanta la grand'messe avec diacre et sous-diacre, et le Très-Saint-Sacrement fut placé dans le tabernacle, pour y recevoir, avec les adorations des anges, celles des chastes vierges qui en imitent la pureté et les saintes ardeurs. Cette cérémonie se fit le 15 juillet 1734.

Depuis cette époque jusqu'à la mort du Père Mulot, les Filles de la Sagesse fondèrent de nouveaux établissements à Marzan, à Saint-Loup, à Saint-Jean-de-Liversais, à Airvault ; trois dans l'île d'Oleron, au Château, à Saint-Denis et à Saint-Georges ; deux à Poitiers, chez les Pénitentes et à l'hôpital général. Ce dernier établissement fut sans doute celui que les Sœurs acceptèrent avec le plus de joie. Là se trouvait le berceau de leur Congrégation.

Le Père de Montfort avait promis à la première Supérieure de la Sagesse qu'elle retournerait à l'hôpital de Poitiers qu'elle avait quitté ; aussi elle comptait si bien sur l'accomplissement de la promesse que lui avait faite le serviteur de Dieu, que dans une maladie qui ne laissait aucun espoir aux médecins eux-mêmes, elle disait : « Non, je ne mourrai pas, car nous n'avons pas encore l'hôpital de Poitiers à gouverner, et notre Père de Montfort m'a prédit qu'il me serait confié. » Le moment fixé par la Providence arriva en 1748. Ce ne fut pas cependant sans rencontrer quelques oppositions que les Sœurs prirent en main le gouvernement de cette maison ; mais la volonté de Dieu était plus forte que tous les obstacles. Des tracasseries presque continuelles, suscitées par quelques administrateurs, obligèrent les Sœurs à quitter cet établissement, en 1777 ; elles n'y rentrèrent qu'à la fin de la Révolution.

La Sœur Marie-Louise de Jésus était heureuse de voir sa chère Congrégation se développer peu à peu ; mais elle était plus heureuse encore de voir croître en piété et en toutes sortes de vertus les Religieuses dont elle était devenue la Mère. Partout elle entendait rendre de ses filles les meilleurs témoignages. Les éloges flatteurs qu'on leur donnait alors n'ont point cessé de leur être donnés depuis, parce qu'elles n'ont point cessé de les mériter. Toujours elles ont fait revivre en elles l'esprit et les vertus de leur saint Fondateur et de leur première Supérieure générale.

A Saint-Laurent, comme dans toutes les maisons qu'elle visitait souvent, et dans lesquelles elle passait quelquefois plusieurs mois, Marie-Louise de Jésus donnait à ses Sœurs les plus religieux enseignements et l'exemple des plus belles vertus. Elle savait entretenir partout la régularité et la ferveur. Elle avait à cœur de ne rien changer aux règlements qui lui avaient été donnés par le Vén. de Montfort. Aussi refusa-t-elle absolument de se prêter à un projet de dévotion extraordinaire, approuvé par quelques Sœurs et par l'aumônier de la Communauté. Il s'agissait d'établir l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dans la maison de Saint-Laurent. Il y aurait toujours eu la moitié des Sœurs devant le Saint-Sacrement, tandis que l'autre moitié aurait été occupée aux travaux et aux emplois ordinaires. C'était une innovation importante que la Supérieure générale ne crut pas devoir admettre, bien qu'elle eût une dévotion des plus tendres et des plus ardentes pour l'adorable Eucharistie. Chaque Congrégation religieuse a sa physionomie particulière et comme son caractère propre, qu'elle doit conserver avec le plus grand soin. Surtout, quand cette Congrégation est sortie, pour ainsi dire, de la tête et du cœur d'un

saint, qui obéissait sans doute à l'inspiration du ciel, il serait bien plus dangereux d'y introduire quelque changement ou addition notable, même sous prétexte de dévotion. La première fille de Montfort avait compris cela ; aussi se montra-t-elle toujours attachée à toutes les prescriptions de sa Règle et opposée à toute innovation importante.

Elle donnait des soins tout particuliers aux novices, qu'elle regardait avec raison comme l'espérance de la Congrégation. Son intention était qu'on les traitât avec douceur et patience ; qu'on les ménageât même comme des plantes délicates qui emportaient encore dans leurs racines un peu de la terre du monde dont elles étaient fraîchement tirées ; mais elle voulait aussi qu'on les éprouvât sérieusement et qu'on travaillât surtout à les corriger de leurs défauts de caractère et des habitudes qui pouvaient leur être restées d'une vie qui, sans avoir rien contracté de la corruption du siècle, en a rapporté cependant certaines impressions opposées à la perfection religieuse. Quand elle leur parlait, c'était toujours avec bonté, et on peut même dire avec respect. Lorsqu'elle était obligée de les reprendre de leurs fautes, elle le faisait d'une manière si douce et si prévenante qu'elle avait la consolation de les voir se reconnaître sur-le-champ et se corriger à l'avenir. Les voies de rigueur étaient toujours sa dernière ressource, et elle ne les employait que contre celles qui joignaient l'orgueil à l'indocilité. Elle ne pouvait souffrir certaines novices qui veulent faire plus que le règlement ne porte, sous prétexte de zèle et de ferveur. Toute singularité lui déplaisait. Elle voulait qu'on fût à Dieu dans toute la simplicité d'un cœur humble et sincère, et n'était pas d'avis qu'on reçût au noviciat de ces dévotes à extases, qui sont toujours la croix d'une Communauté.

Elle possédait au suprême degré un esprit de discernement et de pénétration qui lui faisait distinguer aisément la vraie piété d'avec la fausse, et découvrir également les peines que les Sœurs ou les novices éprouvaient dans le secret de leurs cœurs. Elle ne craignait rien tant que les voies extraordinaires et prenait tous les moyens pour en détourner ses filles. Elle ne voulait pas qu'elles se mêlassent de spiritualiser, de parler de choses qu'elles n'entendaient pas, ni de lire des livres au-dessus de leur portée. Les livres dont elle leur recommandait la lecture étaient ceux qui instruisaient le mieux de la manière de se bien mortifier en toutes choses, de pratiquer la pauvreté, l'obéissance, la simplicité, le mépris du monde, le renoncement à soi-même et à son propre esprit.

La conduite simple et unie que gardait la Mère Marie-Louise de Jésus et qu'elle tâchait d'inspirer à ses filles n'était pourtant pas du goût de tout le monde. Deux Sœurs, d'un caractère difficile et d'un esprit pointilleux, lui firent opposition, et parvinrent même à indisposer contre elle le Supérieur général, qui ne tarda pas à revenir de son erreur. Les épreuves qu'eut à endurer dans cette occasion la pieuse et humble servante de Dieu contribuèrent encore à fortifier sa vertu. Jamais on ne l'entendit faire la moindre plainte, pas même sous prétexte de partager ses peines avec ses amies qu'elle y aurait trouvées sensibles ; écueil trop ordinaire où viennent échouer bien souvent la patience et la charité des personnes les plus vertueuses.

Dieu lui envoya, quelque temps après, une autre épreuve qui remplit son âme d'une douleur bien profonde. Le R. P. Mulot mourut à Questembert, dans le diocèse de Vannes, le 12 mai 1749. La nouvelle de cette mort fut pour elle un coup presque aussi accablant que

— 90 —

celui dont elle fut frappée à la mort de Montfort lui-même. Ces deux grands hommes lui avaient successivement tenu lieu d'anges conducteurs, d'oracles et de pères ; mais elle avait éprouvé plus longtemps les soins charitables et la sage direction de celui que le ciel venait de ravir à la terre. Depuis près de 30 ans, il gouvernait les deux Communautés de Saint-Laurent, et toujours il s'était montré également plein de zèle pour soutenir l'œuvre des missions et pour entretenir la régularité et la ferveur dans la maison de la Sagesse. C'était lui qui toujours avait consolé et encouragé la Supérieure dans les épreuves qu'elle avait eues à soutenir, et il n'avait cessé de la guider, de l'aider de ses avis dans les conjonctures les plus difficiles. Toujours il avait pris sur lui une grande part de responsabilité dans le gouvernement de la Congrégation dont il était le Supérieur général. Elle perdait donc en lui tout ce qu'elle pouvait perdre.

Dans cette circonstance si pénible pour les Filles de la Sagesse comme pour les Missionnaires, M. le doyen de Saint-Laurent voulut montrer aux Sœurs que ses sentiments n'étaient plus les mêmes à leur égard. Dès qu'il eut appris la mort du R. P. Mulot, il se rendit à la Communauté. Il entra dans la chambre où était la Mère Marie-Louise de Jésus avec toutes ses filles éplorées, et levant les yeux et les mains vers le ciel : « Consolerez-vous, Mesdames, leur dit-il ; je suis assuré que le Seigneur vous soutiendra. Je connais maintenant que le doigt de Dieu est sur ces deux Communautés. Elles ne manqueront jamais, tant que vous serez fidèles à vos engagements. Je remercie mille fois le Seigneur de vous avoir appelées dans ce lieu, et de s'être servi de moi pour en faire les premières démarches ; cependant il y a des personnes qui ont fait leur possible pour me détourner de ce dessein,

— 91 —

et je reconnais clairement que c'était le démon qui jouait son rôle. Je vous avoue que je n'ai point actuellement de plus grande consolation que d'apprendre qu'il se fait de nouveaux établissements. Il faut avouer que mon cœur nage dans la joie, et qu'aujourd'hui c'est avec la plus grande sincérité que je prends part également à vos peines et particulièrement à la croix dont le Seigneur vient de vous affliger. »

Il y avait longtemps déjà que M. le doyen était revenu de ses préjugés contre les Missionnaires, qu'il honorait de toute sa confiance et consultait dans toutes ses affaires spirituelles et temporelles. Mais il n'avait point fait aux Filles de la Sagesse un aveu aussi formel de ses anciennes préventions, bien que, depuis quelques années, il ne manquât pas, vers les premiers jours de janvier, d'aller dire la Messe dans leur chapelle ; ce qu'il faisait aussi toutes les fois qu'il décédait quelque Sœur dans la Communauté.

